

PRE REQUIS CRE(A) (§ FCL.1010.CRE)

<i>TITRE ET QUALIFICATION</i>	<i>Début validité</i>	<i>Fin validité</i>
N° licence * :		
Qualification CRI : F-LCRI-A _____		
Qualification IRI ou FI/IR (si CRE/IR demandé) **: F-L _____		
MCCI (si MPO demandé) : F-LMCCI _____		
IR (si CRE/IR demandé) :		
Qualifications détenues correspondant aux privilèges CRE demandés :		
Autres qualifications :		

* : Détenir une licence CPL(A), ATPL(A), ou PPL(A) à condition d'avoir été pilote professionnel

** Une qualification IRI(A) valide est nécessaire pour les délivrances et renouvellements (§ FCL.1005.CRE)

<i>EXPERIENCE (*)</i>	<i>Nb D'HEURES CRE</i>	<i>Nb D'HEURES CRE/IR</i>
Total des heures de vol en tant que pilote d'avion monopilotes	_____ (500 h mini)	_____ (2000 h mini)
Total des heures de vol en tant que CDB sur avion monopilotes	_____	_____
Total des heures de vol en IFR	_____	_____ (450 h mini)
Total des heures en IFR en tant qu'instructeur IFR	_____	_____ (250 h mini)
<i>Total des heures en instruction sur classes / types demandés:</i>		
QC/QT : _____	_____	_____
QC/QT : _____	_____	_____
QC/QT : _____	_____	_____
QC/QT : _____	_____	_____
QC/QT : _____	_____	_____

ACTIVITE MINIMALE EXAMINATEUR (§ FCL.1025 B 1))

A remplir uniquement en cas de prorogation

Liste des épreuves ou contrôles relevant des privilèges CRE(A) justifiant l'activité minimale exigée de 2 contrôles par année d'autorisation (inscrire deux opérations par année d'autorisation) :

	DATE	TYPE D'EPREUVE	NOM PRENOM DU CANDIDAT	N° LICENCE CANDIDAT
1				
2				
3				
4				
5				
6				

ENGAGEMENT CANDIDAT

- Je déclare sur l'honneur faire l'objet d'aucune sanction au cours des 3 dernières années et notamment d'aucune suspension, limitation ou retrait d'aucune de mes licences, qualifications ou autorisation (cf. FCL1010 b).
- Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

Date : Le ____ / ____ / 20 ____

Signature :

ATTESTATION DE FORMATION CRE(A) (§ FCL.1015 ET FCL.1025)

Fournir selon le cas une attestation de standardisation ou de remise à niveau CRE(A) d'un ATO habilité

OU

A remplir par le responsable pédagogique de l'ATO ayant dispensé selon le cas

délivrance CRE(A) ou prorogation CRE(A) ou renouvellement CRE(A)

ATO :	Numéro ATO :
Dates formation : _____ au _____	Durée formation théorique : _____
Durée formation pratique : _____	Nombre de séances : _____
Nom, Prénom(s) du Responsable Pédagogique : _____	
Nom, Prénom(s) du candidat examinateur : _____	
<input type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.	
Signature du Responsable Pédagogique : _____	

L'évaluation de compétences pour la délivrance initiale d'une autorisation CRE(A) (FCL.1020) est conduite par un pilote inspecteur de l'autorité (I-CRE(A)), en prorogation ou renouvellement par un S-CRE(A) désigné ou par un I-CRE(A).

A retourner à votre service de rattachement.